OFFRE DE STAGE (6 mois) :

ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DES OPPORTUNITES FONCIERES EN FAVEUR DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS SUR LE LITTORAL CENTRE-ATLANTIQUE

Le Conservatoire du littoral (Cdl), établissement public administratif de l'Etat, acquiert, aménage et confie en gestion des espaces fonciers du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 200 000ha situés sur le littoral. Les terrains administrés par le Conservatoire sont confiés en gestion aux collectivités territoriales ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents, fonctionnaires détachés ou contractuels, au siège à Rochefort et dans les dix « délégations de rivages » réparties sur le littoral. Ces délégations qui constituent les services déconcentrés de l'établissement sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en suivre la gestion.

La délégation Centre-Atlantique du Conservatoire est composée de 10 agents et intervient sur les départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et de la Loire-Atlantique. Sur le territoire de la délégation, le Conservatoire est propriétaire de près de 15 000ha, répartis sur 70 sites.

Contexte

Le Conservatoire du littoral a élaboré en 2015 une stratégie d'intervention foncière à l'horizon 2050. Les secteurs d'intervention prioritaire y ont été identifiés en concertation avec un ensemble très large de partenaires. Parallèlement les Conseils départementaux des trois départements, en charge de la politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS), ont élaboré, ou sont en cours d'élaboration, de leur stratégie d'intervention foncière et de gestion des ENS. Les stratégies respectives du Cdl et des Départements sont très imbriquées, et font l'objet d'une co-construction ancienne. Un certain nombre d'ajustements, qu'il convient de préciser, méritent néanmoins d'être discutés.

Au sein de ses périmètres autorisés d'intervention, le Conservatoire du littoral met en œuvre depuis quelques années des démarches de prospection foncière actives via le recrutement temporaire de personnes sur appels à projet ou en vacation. Ces prospections se sont concentrées principalement depuis 2 ans, avec succès, sur des secteurs ciblés où le micro-parcellaire est très important et limite les actions de gestion. En complément de ce travail, il convient désormais de renforcer les prospections foncières sur des propriétés de surface plus conséquente.

Objectifs du stage

L'objectif du stage est de réaliser une analyse cartographique et descriptive des unités foncières de surface supérieure en moyenne à 15 ha (à ajuster selon contextes) situées au sein des secteurs d'intervention prioritaires de la stratégie d'intervention à long terme de l'établissement sur les trois départements. L'analyse réalisée sera dans un second temps croisée avec les stratégies et outils fonciers existants pour proposer d'éventuelles extensions de périmètres autorisés du Cdl ou de zones de préemption ENS créées par les Départements.

Le stage doit donc permettre, à l'échelle des trois départements :

- D'identifier, au sein des périmètres d'intervention prioritaires de la stratégie d'intervention de l'établissement à 2050, les unités foncières d'une superficie supérieure en moyenne à 15 ha en :
    - les localisant de manière cartographique sous SIG,
    - identifiant les propriétaires et leurs coordonnées,
    - précisant la nature, l'occupation et l'état des ensembles concernés
    - estimant globalement les enveloppes financières nécessaires à leur acquisition (expertise interne).

  Ce travail donnera lieu à la production d'un atlas cartographique détaillé, comportant des fiches descriptives des principales propriétés foncières identifiées.

- De réaliser un bilan interne des négociations déjà amorcées par la délégation de façon ancienne pour certaines de propriétés identifiées :
    - synthèse rétrospective des échanges déjà menés,
    - identification des facteurs de blocage des négociations non abouties,
    - proposition de leviers d'action.

- De croiser l'analyse foncière réalisée avec les outils d'intervention existants en :
    - identifiant les extensions de périmètres autorisés nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, et en proposant des délimitations de périmètres cohérentes au regard des enjeux des territoires concernés,
    - identifiant les complémentarités existantes ou manquantes avec les outils fonciers disponibles (zone de préemption des Départements notamment) et en proposant des ajustements éventuels.

Caractéristiques

- Durée : stage de 6 mois, à positionner entre janvier et septembre 2020.
- Encadrement : le stage est placé sous la responsabilité du Délégué adjoint en lien étroit avec la responsable du pôle foncier. Le travail sera régulièrement suivi en groupe-projet associant les chargés de mission en charge des différents territoires de la délégation.
- Localisation : le poste sera basé au siège de la délégation Centre-Atlantique du Conservatoire du littoral, 1, quai de l'Hermione à Rochefort (Charente-Maritime).
- Rémunération : selon dispositions légales et conventionnelles en vigueur
- Possibilité d'utiliser les véhicules de service – frais de mission pris en charge.

Profil recherché

- Bac + 4/5 (ou niveau équivalent) dans le domaine de l'aménagement du territoire/géographie/cartographie, du juridique, des politiques foncières, des politiques publiques de l'environnement…
- Maitrise du SIG (ArcGis, QGis), et aisance rédactionnelle
- Autonomie, rigueur, méthode, esprit de synthèse et d'analyse
- Aisance dans le relationnel
- Permis B

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser par mail ou courrier papier avant le 6 décembre 2019 :
Jérôme GUEVEL, Délégué de rivages adjoint
Conservatoire du littoral
1, quai de l'Hermione CS 50081
17 302 ROCHEFORT cedex
j.guevel@conservatoire-du-littoral.fr
Renseignements : Jérôme GUEVEL – 06 14 47 04 39 – j.guevel@conservatoire-du-littoral.fr